



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 24 octobre 2023 à 13 h 35 à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, madame la mairesse France Bélisle et monsieur le conseiller Jocelyn Blondin.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, Frédérique Delisle, attaché politique et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Martin Beaulieu, directeur adjoint des centres de services de Hull et d'Aylmer, Josée Bellemare, directrice, Arts, culture et lettres, Alexandra Boivin, directrice, Évaluation, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Caroline Desrochers, adjointe à la direction, Arts, culture et lettres, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

CP20231024-P1 DÉPÔT DU RÔLE 2024-2025-2026

Présentation par madame Alexandra Boivin.

Objectif de la présentation :

La Ville de Gatineau est l'organisme municipal responsable de l'évaluation et elle fait dresser par son évaluateur, tous les trois ans et pour trois exercices financiers consécutifs, son rôle d'évaluation foncière.

Présentation du nouveau rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026.

Plan de la présentation :

1. Informations générales;
2. Particularités du nouveau rôle;
3. Portrait des immeubles;
4. Statistiques du nouveau rôle;
5. Communications.

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2024-2026 – ÉTALEMENT DES VALEURS

Présentation par monsieur Mario St-Pierre.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les effets du dépôt du rôle d'évaluation 2024-2026 sur le budget, les comptes de taxes et les droits de mutation;
- présenter les transferts fiscaux découlant du dépôt du rôle;
- identifier des mesures d'atténuation afin de réduire les effets du dépôt du rôle.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Scénarios – options;
3. Échéancier;
4. Recommandation.

RECOMMANDATION :

CP-FIN-2023-12

Appliquer l'étalement de la variation des valeurs suite au dépôt du rôle d'évaluation 2024-2026.

Aucune question ni commentaire suite aux deux présentations.

Il y a présentation de capsules vidéo explicatives, disponibles sur le site Web de la Ville.

Le comité plénier public est suspendu à 14 h 22.

Madame Alexandra Boivin et monsieur Mario St-Pierre quittent la rencontre.

Reprise du comité plénier public à 14 h 32.

Monsieur Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés et madame Marie-Noëlle St-Pierre, cheffe de service, Loisirs, sports et développement des communautés se joignent à la rencontre..

CP20231024-P2

TARIFICATION – CAMPS DE JOUR

Introduction par madame la conseillère Bettina Bélizaire. Présentation par messieurs Sébastien Vallée et Yess Gacem.

L'objectif de la présentation est de recommander une tarification pour l'inscription au camp de jour municipal.

Plan de la présentation :

1. État de situation;
2. Impact de la tarification 2023;
3. Pistes pour diminuer les impacts;
4. Scénario de tarification;
5. Avantages;
6. Inconvénients;
7. Prochaines étapes;
8. Recommandations.

RECOMMANDATION DE TARIFICATION :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a « mandaté l'administration à revenir à la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire avec des scénarios visant à obtenir un équilibre des contributions Ville et citoyen »;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés poursuit l'évaluation des programmes, de l'offre de camps de jour dans sa globalité, de niveaux de services et des partenariats avec les organismes communautaires du territoire de la ville de Gatineau afin de développer une offre de camps de jour répondant à l'ensemble des besoins des familles gatinoises;

CONSIDÉRANT QUE certains scénarios présentent plus d'avantage et tiennent compte des tendances du marché actuel, des nouvelles réalités parentales, en plus d'adopter une approche du partage des dépenses;

CONSIDÉRANT QUE les scénarios ont été présentés le 20 septembre dernier à la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire.

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil :

CP-CLSDC-2023-05

- d'adopter le scénario 6c hybride de tarification des camps de jour de la Ville, lors de l'étude du budget 2024;
- d'octroyer, lors de l'étude budgétaire, une somme supplémentaire au Cadre de soutien au développement des communautés pour permettre de bonifier le financement des camps de jour actuellement soutenus, jusqu'à un maximum de 15 000 \$ par camp de jour, et d'accepter de soutenir de nouveaux camps de jour.

RECOMMANDATIONS :

Le service des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal d'adopter le scénario 6c hybride de tarification du camp de jour de la Ville, afin d'établir les tarifs à :

- 134 \$ pour 2024, soit 72 \$ pour service de base et 62 \$ pour le service de garde;
- 138 \$ pour 2025, soit 86 \$ pour le service de base et 52 \$ pour le service de garde;
- 142 \$ pour 2026, soit 102 pour le service de base et 40 \$ pour le service de garde;
- 146 \$ pour 2027, soit 122 \$ pour le service de base et 24 \$ pour le service de garde;
- 150 \$ pour 2028, soit un tarif unique combinant le service de base et le service de garde.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron ne souhaite pas donner son appui à la recommandation, car elle ne veut pas que la facture totale soit refilée aux familles. Elle demande un retour au scénario 1 : augmentation de 3 % annuellement pour les prochaines années, mentionnant que les élus devaient recevoir un bilan de l'impact des décisions, non reçu à ce jour. Elle propose un amendement, appuyé par madame la conseillère Caroline Murray :

« Considérant que le mandat du conseil à l'étude du budget 2023 demandait à « revenir au conseil municipal avant l'étude du budget 2024 afin de faire un bilan des impacts liés à la tarification 2023 des camps de jour ainsi que de présenter les résultats de la révision des programmes et mesures de soutien aux familles pour les inscriptions aux programmes », et que cela n'a pas pu être fait, alors qu'il s'agit d'une information capitale pour trancher sur la question;

Je vous propose que nous adoptions plutôt ce qui était le scénario « 1 », soit de prévoir une augmentation de 3 % annuellement pour les 3 prochaines années, le temps que nous puissions nous pencher avec toutes les informations pertinentes pour comprendre les impacts d'une éventuelle hausse importante.

L'amendement serait donc de remplacer la recommandation à la diapo 38 par :

« D'adopter le scénario 1 tel que présenté à la commission en attendant que l'analyse des impacts liés à la tarification 2023 des camps de jour soit présentée au conseil »

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire mentionne qu'à titre de présidente de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire, elle a souhaité respecter le mandat donné et fait part aux élus des travaux réalisés à ce titre. Elle ne veut pas non plus que les familles subissent le choc tarifaire, dans un objectif de favoriser la capacité de payer des familles.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne demande quelle sera la différence de revenu pour la Ville, entre le scénario 1 et le scénario 6c. Des vérifications seront faites par l'équipe de monsieur Vallée. Monsieur Champagne souhaite en arriver à un équilibre 50/50 et mentionne qu'il votera contre l'amendement.

Madame la conseillère Olive Kamanyana demande si les équipes ont le profil des familles qui utilisent les camps de jour municipaux. Monsieur Vallée mentionne qu'une analyse a été faite à l'interne, basée sur les utilisateurs et les données sociodémographiques disponibles et qu'un portrait est disponible. Ces données pourront être transmises à madame Kamanyana, suite à sa demande. Madame Kamanyana aimerait avoir accès à ces données avant l'étude du budget, afin de pouvoir déterminer notamment si les programmes d'accessibilité ne devraient pas être bonifiés.

Monsieur le conseiller Denis Girouard demande quels sont les impacts sur les équipes entre le scénario 1 et le scénario 6c. Monsieur Vallée mentionne que la plus grande variation concernerait une réduction des revenus. Monsieur Girouard demande si cette réduction des revenus aurait un impact sur l'offre de services.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souhaite confirmer que le mandat était d'en arriver à un scénario 50/50 (page 6), les travaux du comité ayant été réalisés en ce sens.

Monsieur le conseiller Mike Duggan croit que la Ville devrait revoir son rôle dans l'offre des camps de jour, mais que dans l'attente, il appuiera le scénario 1.

Monsieur Champagne mentionne que les discussions ont lieu entre les membres relativement aux familles défavorisées, mais qu'il n'y a aucune indication à ce jour démontrant que ces familles sont ciblées. Monsieur Vallée mentionne que les camps de jour ne sont pas axés sur les familles démunies, raison pour laquelle une bonification de l'aide aux organismes communautaires est recommandée. En ce qui a trait à la différence de revenus entre le scénario 1 et le scénario 6c, ils sont approximativement de 200 000\$/année.

Monsieur le conseiller Steve Moran croit que le choc tarifaire ne peut pas être porté par les familles, ne connaissant pas les impacts. Il souhaite reporter cette décision d'un an, afin d'avoir les données permettant de comprendre l'impact de cette décision.

Madame Kamanyana mentionne ne pas savoir sur quoi les recommandations sont basées, d'où la prise de décision difficile de son côté.

Quant à la bonification aux organismes, monsieur le conseiller Marc Bureau demande comment elles se réaliseront et des informations sont données par monsieur Vallée, en référence aux travaux de la commission. L'objectif serait de développer des camps de jour dans les milieux communautaires.

Monsieur le conseiller Steven Boivin revient sur le mandat donné, mentionnant notamment l'absence du bilan d'impact à ce jour. Il ajoute cependant que peu importe la décision, le tarif pour les deux services sera le même en 2024 (134 \$). Il se demande donc pourquoi s'engager pour cinq ans, considérant l'absence de la donnée demandée et se questionne sur sa position en suivi de la présentation et de l'amendement proposé.

Des précisions sont données par monsieur Vallée quant à l'utilisation du service de garde, suivant un questionnement de monsieur Bureau.

Le vote sur l'amendement est tenu :

POUR	CONTRE	ABSENTS	ABSTENTION
M ^{me} Caroline Murray	M. Gilles Chagnon	M ^{me} France Bélisle	M ^{me} Olive Kamanyana
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Daniel Champagne	M. Jocelyn Blondin	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Jean Lessard		
M. Steve Moran	M. Mario Aubé		
M. Marc Bureau	M. Edmond Leclerc		
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M. Louis Sabourin			
M ^{me} Tiffany-Lee			
Norris Parent			
M. Mike Duggan			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Denis Girouard			
M. Steven Boivin			

L'amendement est accepté.

Un retour sur cette recommandation amendée sera fait à l'occasion de la semaine sur l'étude du budget.

Le comité plénier public est suspendu à 15 h 30.

Monsieur Sébastien Vallée et madame Marie-Noëlle St-Pierre quittent la rencontre.

Madame la conseillère Olive Kamanyana et messieurs les conseillers Mario Aubé et Denis Girouard quittent leur siège.

Reprise du comité plénier public à 15 h 43.

Les membres du Comité de politique culturelle et de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine se joignent à la rencontre.

CP20231024-P3

ÉBAUCHE DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET DU PLAN D'ACTION

Introduction par madame la conseillère Isabelle N. Miron. Présentation par monsieur Yess Gacem ainsi que mesdames Josée Bellemare et Caroline Desrochers.

Politique culturelle :

Le but de la présentation est de faire adopter la nouvelle politique culturelle de Gatineau est de présenter ses effets structurants.

Plan de la présentation :

1. Retour sur la politique culturelle de 2003;
2. Démarche de renouvellement de la politique culturelle (2022-2023);
3. Diagnostic : synthèse du portrait culturel;
4. Nouvelle politique culturelle;
5. Faits saillants de la nouvelle politique culturelle;
6. Échéancier;
7. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal :

CP-CACLP-2023-01

Adopter la nouvelle politique culturelle de Gatineau 2024-2034.

CP-CACLP-2023-02

Adopter la déclaration sur l'importance de la culture.

CP-CACLP-2023-03

Mandater le Service des arts, de la culture et des lettres à assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique culturelle et des plans d'action s'y rattachant.

CP-CACLP-2023-04

Mandater la CACLP à mettre en place un comité de vigie de la politique culturelle et des plans d'action s'y rattachant.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Mesdames les conseillères Caroline Murray et Anik Des Marais félicitent les équipes pour les travaux réalisés dans le cadre de cette révision.

Madame Des Marais demande s'il serait possible de présenter le modèle de consultation mis en place pour utilisation dans d'autres services et politiques en place.

Monsieur Christian Tanguay quitte la rencontre à 16 h 20.

Madame la conseillère Caroline Murray et monsieur le conseiller Mike Duggan quittent leur siège à 16 h 20.

Monsieur le conseiller Marc Bureau mentionne que le comité de suivi a favorisé la réussite du projet et souhaite bonne chance aux participants pour le lancement.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc est aussi intéressé par les principes transversaux mis de l'avant dans le cadre de cette démarche. Il demande par ailleurs si les partenaires du développement économique ont participé facilement aux différents travaux et madame Bellemare confirme que ces partenaires ont grandement contribué au processus, avec exemples.

Monsieur le conseiller Steve Moran souligne des éléments intéressants contenus au projet de la Politique culturelle présenté. Il croit qu'une présence terrain sera requise dans tous les secteurs de la ville, pour permettre à tous de s'identifier aux différents principes.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent trouve intéressant qu'il y ait eu une visite à Kitigan Zibi et qu'il y ait eu plusieurs rencontres avec la commission jeunesse.

Monsieur Simon Rousseau souhaite remercier madame Bellemare pour le leadership assumé dans ce dossier.

Les membres sont en accord avec les recommandations présentées.

PLAN D'ACTION 2024-2027 DE LA POLITIQUE CULTURELLE :

L'objectif de la présentation est de présenter le plan d'action :

- En vue du budget 2024, présenter les sommes nécessaires à la réalisation du premier plan d'action de la nouvelle politique culturelle;
- Donner un aperçu des actions structurantes de l'an 1 de ce plan d'action.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Situation souhaitée;
3. Opportunités-Impacts;
4. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-ACL-2023-45

Adopter le plan d'action 2024-2027 de la politique culturelle de Gatineau.

CP-ACL-2023-46

Autoriser le trésorier à prévoir une bonification financière au plan d'action de la politique culturelle d'une somme de 800 000 \$ pour porter le montant total dudit plan à 1 880 000\$.

CP-ACL-2023-47

Prévoir les montants de 1 880 000 \$ pour 2025, 2 millions pour 2026 et 2 millions pour 2027. Ces sommes seront confirmées lors du budget 2025.

CP-ACL-2023-48

Autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à mettre en œuvre les actions dudit plan d'action.

CP-ACL-2023-49

Autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à utiliser les sommes résiduelles non-affectées de la Politique culturelle 2018-2020 afin de financer l'embauche d'une ressource pour la refonte du Programme de soutien aux organismes culturels.

CP-ACL-2023-50

Autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à déposer une demande d'aide financière d'un maximum de 800 000 \$ au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour conclure une entente de développement culturel 2024 dans le cadre du programme des initiatives de partenariat.

CP-ACL-2023-51

Sur réception de l'entente, autoriser la mairesse ou en son absence la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence l'assistante-greffière ou la greffière adjointe à signer l'Entente de développement culturel 2024 dans le cadre du programme des initiatives de partenariat ainsi que toute modification ou avenant à ladite entente.

CP-ACL-2023-52

Autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à négocier le renouvellement de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Outaouais avec le Conseil des arts et des lettres du Québec pour une contribution municipale annuelle de 75 000 \$ pour les années 2025, 2026 et 2027.

CP-ACL-2023-53

Sur réception de l'entente, autoriser la mairesse ou en son absence la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence l'assistante-greffière ou la greffière adjointe à signer l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Outaouais avec le Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que toute modification ou avenant à ladite entente.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Anik Des Marais demande si le financement du musée régional fait partie du plan d'action. Madame Bellemare confirme que les discussions se poursuivent avec le ministère dans ce dossier.

Monsieur le conseiller Steve Moran souhaite connaître l'impact du plan d'action sur le plan de déploiement des bibliothèques et le projet de bibliothèque centrale et des précisions sont données par madame Bellemare.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc se demande comment se positionne la Politique vs le modèle de diffusion culturelle dans différents secteurs de la Ville. Madame Bellemare mentionne que trois actions sont liées à cette question à la Politique et que des travaux se font en parallèle à la Commission des arts à cet effet.

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si, dans les nouveaux budgets supplémentaires, l'embauche de nouvelles ressources est prévue et des précisions sont données par madame Bellemare.

Les membres sont accord avec les recommandations présentées.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 29 juin 2023

Fin du comité plénier public à 16 h 55.